

Crédits: 18

Présentation

Ce programme fait partie de l'offre de formation en sécurité publique offerte par l'UQTR, l'École nationale de police du Québec (ENPQ) et de toutes les universités québécoises francophones qui ont accepté de mettre en commun leurs différentes expertises pour contribuer au perfectionnement des policiers à la grandeur du territoire québécois. Pour consulter la liste complète des programmes, veuillez cliquer sur l'un des liens suivants : Baccalauréat en sécurité publique (cheminement en enquête) (6635) ou Baccalauréat en sécurité publique (cheminement en gestion) (6636).

En bref

Ce programme est offert à une personne à l'emploi d'un corps de police, à titre de policier.

Objectifs du programme

Permettre à l'étudiant qui désire devenir un gestionnaire de premier niveau de développer les compétences nécessaires pour intervenir efficacement dans l'ensemble des situations couramment rencontrées par un tel gestionnaire, entre autres, la supervision des activités d'une équipe de policiers, la mobilisation d'une équipe, l'évaluation du rendement des policiers et le respect des règles de déontologie policière.

Atouts UQTR

Particularités

L'étudiant admis au programme de Baccalauréat en sécurité publique qui aura complété 18 crédits du microprogramme de premier cycle en gestion policière pourra être admis et recevoir une attestation de l'Université pour la réussite de ce microprogramme.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver et été.

Ce programme est offert à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques policières ou d'une attestation d'études collégiales (AEC) en techniques policières ou leur équivalent et être à l'emploi d'un corps de police à titre de policier.***

Base expérience

Posséder des connaissances suffisantes et une expérience d'au moins deux années à l'emploi d'un corps de police à titre de policier.***

ET

recommandation du supérieur immédiat

ET

Présenter un curriculum vitae à jour

*** En raison du contenu de certaines activités, l'étudiant qui n'est plus à l'emploi d'un corps de police pourrait être exclu du programme.

Etudes hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (15 crédits)

ADM1010 Management des organisations
GPE1004 Gestion renouvelée des ressources humaines
GPE1012 Comportement organisationnel : l'individu
PPU1040 Activité d'immersion à la fonction du cadre de premier niveau
UNV1041 Éthique

Cours optionnels (3 crédits)

L'étudiant choisit trois crédits parmi les cours suivants (3 crédits) :

CRI1019 Supervision d'enquête
PPU1039 Supervision de patrouille

Autres renseignements

Pour obtenir de l'information au sujet des programmes en sécurité publique, veuillez contacter Madame Renée Bastien à l'École nationale de police du Québec, 350, rue Marguerite-D'Youville, Nicolet (Québec) J3T 1X4, (819) 293-8631 poste 6453.

Règlements pédagogiques particuliers

Les étudiants doivent faire leur demande d'admission au microprogramme de premier cycle en gestion policière à l'UQTR.

Pour s'inscrire au cours PPU1040 Activité d'immersion à la fonction du cadre de premier niveau (3 crédits), l'étudiant doit avoir réussi les cours suivants: PPU1039 Supervision de patrouille ou CRI1019 Supervision d'enquête, ADM1010 Management des organisations, GPE1012 Comportement organisationnel : l'individu, GPE1004 Gestion renouvelée des ressources humaines et UNV1041 Éthique.